

Commune d'Oradour
Compte rendu conseil municipal
28 10 2021

Absents excusés : Carole Montoux, Angélique Maufras, Eric Sicard, Thierry Sylvestre

Le quorum est toutefois atteint (>moitié du nombre de conseillers en exercice, soit $10/2 = 5 + 1 = 6$)

Ordre du jour :

1. Compte rendu dernière réunion

Les conseillers recevront le compte rendu de la précédente réunion avec la convocation du conseil municipal, afin de l'étudier. L'approbation se fera lors de la réunion. Le compte-rendu pourra alors être mis en ligne sur le site de la commune.

Le compte rendu de la réunion du 8 septembre 2021 est approuvé.

2. Convention de passage ENEDIS

Plusieurs conseillers ont rencontré ENEDIS. Une armoire électrique va être installée le long du chemin qui coupe la pointe entre la départementale et la voie communale qui remonte vers Mons.

Approbation à l'unanimité

L'option de creuser une tranchée au milieu du chemin de la passerelle a été abandonnée. ENEDIS passerait dans les fossés ou dans les champs. Il est précisé que le tranchage se ferait à 1.50m du chemin.

3. Campagne de stérilisation des chats

Une trentaine de chats à Chillé. Les chats errants ne doivent pas être nourris.

4 stérilisations ont déjà été prises en charge par la commune pour un coût de 352€. D'autres sont à prévoir. Mais combien pour endiguer cette prolifération ?

Il faut se renseigner sur le nombre de chats, mâles et femelles et sur la démarche entamée avec la SPA. En fonction de ces informations, le conseil délibèrera au prochain conseil. Un article sera consacré aux devoirs et conseils de propriétaires d'animaux dans la prochaine Rouchère.

4. Défense incendie

- Parcelle AI 188 (350m²) et 302 (28m²) seraient à vendre. Ces parcelles conviendraient pour mettre la bâche incendie. Voir pour les 2 parcelles adjacentes.
- Parcelle AI 184 derrière la fontaine est à vendre. Ce terrain non entretenu permettrait de refaire le fossé.

Rendez-vous avec le notaire le 05/11/2021 afin de voir les prix des terres et les frais.

5. Aménagement Chillé

L'appel d'offre a été transmis le vendredi 22/10/2021 et est paru dans la Charente Libre mardi 26/10/2021. Retour des offres le 23/11/2021

Présentation du plan de Chillé :

Interrogation sur le virage réaménagé sur le carrefour. La haie va être ôtée, mais au lieu d'enherber, envisager la mise en place de pavés qui permettraient une bonne circulation des bus.

La dépose des poteaux est prévue en décembre.

6. Bien vacant

La préfecture nous a informé que la parcelle boisée AH 276 (189m²) dans les fraignées du gué Bernard, en bas de Germeville, est un bien vacant (sans propriétaire). Elle intégrera le domaine communal. Des taxes seront dues par la commune. Ce terrain pourrait être ensuite vendu à un propriétaire voisin si intéressé.

Délibération : Pour 6

7. Parcelles Cotinaud

Don de terres de la succession Cotinaud (à côté du pont de fer). Les documents sont prêts. Le dossier sera évoqué avec le notaire lors du rendez-vous du 05/11/2021.

Délibération : Pour 6

8. Projet cadeaux fin d'année 2022

Jusqu'à présent, la commune offrait une boîte de chocolat à chaque foyer pour un montant de 13€ HT (Carrefour). Pourrions-nous changer ? Un coffret dégustation : pâté, foie gras, vin blanc à 14€ HT, ou des chocolats d'un confiseur local ou un assortiment de produits locaux (sans vin) ? Les chocolats sont réservés depuis le mois de juin. Une décision sera donc à prendre avant l'été prochain. Florence Guillon de Carrefour peut nous faire un devis pour un coffret, elle fournit la commune de Lupsault.

9. Site internet www.oradour.fr

Mis en ligne la semaine dernière

Des remarques : Oter la photo du cimetière dans le bandeau déroulant dès l'accueil, préciser **conseillère**, ajouter la bibliothèque à Aigre dans les services, ajouter une galerie photos, prioriser l'école publique (l'indiquer avant l'école privée), indiquer leurs blogs ou pages Facebook, insérer un texte sur la cérémonie en hommage aux époux Normand.

10. Décoration de Noël

Commandes de sapins : 3 épicéas de 4/5 m pour Oradour, Germeville et Chillé (66€ TTC le sapin livré), 1 épicéa de 3/4m pour Coudret (24.20€ TTC), soit un total de 222.20€. Livraison le 25 novembre (coupés le 15 novembre)

Les guirlandes électriques blanches, bleues et or ont été livrées. Problème sur Chillé : pas de prises cette année. Voir si possibilité de se brancher sur des prises existantes.

Autres décorations réalisées en matériaux de récup : Père Noël, sapins, bonshommes de neige en bois. La commission embellissement propose de convier les habitants à leur confection les 6, 13 et 27 novembre. Une lettre d'info va être distribuée.

Prévoir achat de bâches, peinture blanche et verte, pinceaux, ficelle, papiers colorés.

Récupération : chaussettes colorées, laine blanche, boutons, petits bonnets tricotés ou crochetés...

11. Repas des aînés

Le dimanche 21 novembre à midi. Pass-sanitaire et masque seront exigés.

12. Informations diverses

- Arrosage. Optimiser l'achat de plantes qui n'ont besoin que de très peu d'eau dans l'aménagement de Chillé. Quoiqu'il en soit, une plante a quand même besoin d'eau, surtout lors de sa plantation. Proposition acquisition citerne pour transporter le transport de l'eau nécessaire à l'arrosage. Il faudrait rajouter du paillage de chanvre dans les parterres en place.
- Monuments aux morts : information sur les soldats inscrits sur le monument aux morts. La liste des « morts pour la France » établie par l'institutrice ne correspond pas aux morts inscrits sur le monument. Le répertoire de tous les morts pour la France lors de la première guerre

mondiale sur le site des armées diffère aussi (Morts pour la France de la Première Guerre mondiale - Mémoire des hommes (defense.gouv.fr).

On n'y retrouve pas certains noms : Lucien Cantet, Alfred Delhommeau, Jules Gallant référencé à Fontenille, Gustave Sylvestre à Lupsault.

Il est proposé d'approfondir les recherches et d'ajouter éventuellement le nom des manquants.

- Calitom : mise en place de panneaux pour le tri des déchets au cimetière et à la salle des fêtes. Le container verres du bois de pins à Chillé pourra être transféré dans le village après les travaux d'aménagement.

- Parc éolien de Fouqueure : refus de la préfecture

- Bon d'achat naissance :

Rappel : 1 bon de 50€ à la pharmacie Négret à Aigre et 1 bon de 50€ à Carrefour.

Validité : jusqu'au 1 an de l'enfant.

Délibération prise (5 pour, 1 abstention) pour une validité jusqu'aux 2 ans de l'enfant afin que le Trésor Public en accepte le règlement.

- 2 poteaux EDF dans les caniveaux.

Des travaux sont prévus par Bernard TP pour le premier, 4 rue de la citerne : contournement du poteau (ou changement de place de ce poteau posé en 1974 : 5000€ !);

le deuxième, 3 rue de la chapelle : M. Maufra effectuera lui-même ces travaux en changeant le tracé actuel du caniveau devant sa maison.

A l'unanimité.

- Problème d'infiltration d'eau dans le mur chez M. Maufra due à un espace entre le mur et le caniveau. Qui est responsable ? Le propriétaire fera le nécessaire, la commune lui fournira les matériaux.
- Bois de pins à Chillé : il est nécessaire d'enlever les souches. Il est important d'entretenir ce lieu de promenade à pied, en vélo.
- Téléthon : 3, 4 et 5 décembre 2022. Il n'y a pas de commune coordinatrice sur le territoire local. Le karaoké-tapas de 2019 avait eu du succès. Une proposition : un karaoké- tartines. Christophe Tiphonnet, président de la société de chasse propose d'unir nos moyens en organisant un civet/karaoké le samedi 4 au soir.
- Remarque sur le nom de notre commune : Oradour et non Oradour d'Aigre qui correspondrait à l'adresse postale afin d'éviter les confusions dans les courriers